

*Revue québécoise de psychologie, vol. 15, n°3, 1994*

## **LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS DE PARENTS HOMOSEXUELS COMPARÉ À CELUI DES ENFANTS DE PARENTS HÉTÉROSEXUELS**

*Danielle JULIEN - Université du Québec à Montréal*

*Monique DUBÉ - Université du Québec à Montréal*

*Isabelle GAGNON - Université du Québec à Montréal*

*(Danielle Julien, Ph.D., Département de psychologie, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Succ. A., Montréal (Oc), H3C 3P8, Canada.)*

---

### **Résumé**

*Cet article expose les recherches sur le développement personnel et social d'enfants de parents homosexuels. La première partie traite des dimensions juridiques et sociales relatives au droit des personnes homosexuelles à être parents au Québec. La deuxième examine les fondements empiriques des craintes des professionnels concernant le développement de l'identité sexuelle, le développement psychosocial et l'adaptation psychologique d'enfants de parents homosexuels. Les études recensées ne fournissent aucune indication permettant d'avancer que ces enfants sont désavantagés par rapport à ceux de parents hétérosexuels. Les craintes juridiques et sociales apparaissant sans fondement, les recherches à venir pourront examiner les facteurs susceptibles d'expliquer les variations du développement à l'intérieur des familles homosexuelles.*

---

En définissant la structure d'une famille idéale pour le développement de l'enfant, qui, parmi nous, ne se représente pas cette image d'Épinal consistant en un père et une mère cohabitant, de couleur blanche, de classe moyenne, vivant en banlieue, le père faisant un travail rémunéré à l'extérieur de la maison et la mère passant la meilleure partie de son temps auprès des enfants? Confirmant ces préjugés populaires, les théories du développement psychosocial ont, par tradition, insisté sur les contributions distinctes du père et de la mère au développement harmonieux de l'enfant (Bronfenbrenner, 1960; Chodorow, 1978; Dinnerstein, 1976; Huston, 1983). Certaines d'entre elles prédisent des problèmes de développement chez les enfants qui n'en bénéficient pas. On peut remettre en question le fondement empirique de ces prédictions, et nous le faisons ici pour le cas des enfants de parents homosexuels.

Ce questionnement se situe dans le contexte actuel où prolifèrent les nouvelles structures familiales, où les relations homosexuelles deviennent de plus en plus ouvertes et où la multiplicité des voies de développement est mise en lumière dans des milieux diversifiés suivant la race, l'origine ethnique, la composition de la famille, le statut économique, l'emploi du temps de la mère, etc.

Cet article présente une revue des recherches empiriques sur le développement psychologique, social et sociosexuel des enfants de parents homosexuels. La première partie fournit des statistiques sur le nombre de tels enfants au Québec et aux États-Unis. La deuxième aborde les aspects juridiques et sociaux ayant trait au droit fondamental des personnes homosexuelles à être parents. Elle soulève les questions de garde des enfants par une personne homosexuelle à l'issue d'un mariage hétérosexuel, d'admissibilité à l'adoption et d'accès des lesbiennes à l'insémination artificielle. Enfin, la troisième partie recense les recherches sur le développement d'enfants de parents homosexuels afin de vérifier si la double contribution parentale hétérosexuelle est nécessaire à leur développement harmonieux.

### **Données sur les parents homosexuels et leurs enfants au Québec et aux États-Unis**

L'homosexualité étant encore taboue, elle demeure peu visible aux chercheurs, et les statistiques démographiques à l'échelle nationale sont avares à ce sujet. Robinson (1993) indique, sans citer de référence précise, que 12 à 18% de la population (hommes et femmes) du Québec serait homosexuelle. Olivier l'estime à 5 à 10% à partir d'hypothèses plus prudentes issues de statistiques

américaines qu'il a présentées lors d'une allocution au colloque sur l'homosexualité et la tolérance sociale à Moncton en 1988. A la fin des années 80, on estimait que de 30 000 à 130 000 hommes étaient homosexuels au Québec, selon la définition de l'homosexualité adoptée (Desjardins, 1991).

Quant aux statistiques américaines, depuis les recherches de Kinzey, Pomeroy et Martin (1948) sur les hommes et celles de Kinsey, Pomeroy, Martin et Gebhard (1953) sur les femmes, les estimations se maintiennent aux environs de 10% de la population, soit environ deux millions et demi de personnes homosexuelles présentement aux USA.

Par ailleurs, combien de personnes homosexuelles sont pères et mères au Québec? . Il faudra attendre les prochaines données de l'enquête Santé Québec pour obtenir un éclairage en la matière. Récemment, le gouvernement a indiqué son intention d'ajouter des questions sur l'orientation sexuelle des femmes et des hommes québécois à l'occasion d'une prochaine enquête publique. La difficulté majeure posée à l'obtention de données fiables sur le sujet provient entre autres de la réserve des lesbiennes à préciser leur orientation sexuelle lors d'une demande de divorce ou d'une demande de garde, de peur de se voir refuser celle-ci par les tribunaux et de marginaliser leurs enfants. Il est probable que, pour de telles raisons, nombre d'entre elles ont renoncé à la garde de leurs enfants.

Les études à grande échelle rapportent qu'environ 10% des hommes et 20% des femmes homosexuels américains seraient parents. On compterait un à cinq millions de mères lesbiennes (Falk, 1989; Gottman, 1990; Hoeffler, 1981; Pennington, 1987) et un à trois millions de pères gais (Bozett, 1987; Gottman, 1990; Miller, 1979). Ces parents vivent seuls, avec une personne de même sexe ayant ou non des enfants d'un mariage antérieur, ou maintiennent une relation de cohabitation légale (mariage) avec une personne de sexe opposé.

En corollaire, le nombre d'enfants de parents homosexuels aux États-Unis atteindrait six à quatorze millions (Bozett, 1987; éditeurs de la *Harvard Law Review*, 1990; Paterson, 1984; Schulenberg, 1985). La plupart d'entre eux seraient nés dans le contexte de mariages hétérosexuels, avant que l'un des parents ne s'identifie comme homosexuel. Toutefois, on note un nombre croissant de femmes lesbiennes qui portent des enfants après avoir dévoilé leur orientation sexuelle (e.g., Pies, 1985; 1990). On estime entre 5000 et 10000 le nombre de femmes et d'hommes américains qui seraient devenus parents après avoir dévoilé leur identité sexuelle (Seligmann, 1990). Ils sont devenus parents, dans le cas des femmes, par insémination naturelle ou artificielle du sperme d'un donneur choisi; dans le cas des hommes et des femmes, Ils ont eu recours à divers moyens: adoption d'un enfant, constitution d'une famille d'accueil ou participation à une entreprise de coparentage avec une personne de même sexe, de sexe opposé ou avec un autre couple.

Bref, quel que soit le nombre réel de parents homosexuels et de leurs enfants au Québec ou ailleurs, et quelle que soit la structure de parentage adoptée par les parents homosexuels, le nombre de tels enfants est important et n'a que peu retenu l'attention des chercheurs dont l'intérêt porte sur la famille jusqu'à ce jour.

## **Aspects juridiques et sociaux**

### ***Homosexualité et garde d'enfant***

Depuis 1977, au Québec, l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne indique qu'il est discriminatoire de refuser la garde d'un enfant à un parent uniquement en fonction de son orientation sexuelle (Collection de droit, 1993; De Leury, 1984). Toutefois, les tribunaux sont encore réticents à confier la garde d'un enfant à un parent homosexuel. A titre d'illustration, un mémoire présenté à la Commission des droits de la personne (Robinson, 1993) répertorie huit cas de jurisprudence entre 1981 et 1989 ayant pour objet une demande de garde d'enfants où le lesbianisme de la mère est invoqué. Or, cette prérogative a été accordée au père dans cinq de ces cas, bien que dans deux d'entre

eux, la preuve eût été faite que la mère était plus apte à s'occuper de l'enfant.

Selon le Code civil du Québec, l'intérêt de l'enfant et le respect de ses droits doivent être pris en compte dans la décision de la garde de ce dernier (D. Castelli, 1993). Toutefois, dans bien des cas, les tribunaux invoquent la conduite morale des parents (De Leury, 1984). Ainsi, les comportements affectueux de la mère envers son amante, le fait que de telles mères ne peuvent fournir un modèle familial hétérosexuel et l'influence déviante que leur choix sexuel risque d'avoir sur le développement des enfants (Robinson, 1993; De Leury, 1984) figurent au nombre des motifs cités pour accorder la garde de l'enfant au père (Robinson, 1993). On mentionne également les réactions négatives possibles de l'entourage de l'enfant habitant avec une mère lesbienne (Ouellet et Pineau, 1988-89).

Bien que la plupart des jugements indiquent que l'homosexualité n'est pas un empêchement au droit de garde d'un parent, les juristes et les professionnels de la santé mentale ayant à intervenir en matière d'homosexualité appuient encore leurs décisions sur leurs convictions morales (Brownstone, 1980; *in* De Leury, 1984). Ils estiment que la sexualité des parents homosexuels peut être néfaste à leurs enfants et conduire à des actes incestueux (Pollack, 1987); ils croient aussi que les enfants seront marginalisés socialement s'ils vivent avec un parent homosexuel; enfin, ils prétendent qu'un enfant vivant avec un parent homosexuel peut éprouver des problèmes d'identification à son propre sexe. Ce dernier point a été soulevé à maintes reprises dans les jugements rendus lors des procès pour garde d'enfants (Robinson, 1993; De Leury, 1984).

### ***Homosexualité et adoption***

Selon l'article 598 du Code civil du Québec, "toute personne majeure peut adopter un enfant, seule et conjointement" (D. Castelli, 1993). L'homosexualité ne peut donc constituer un motif d'exclusion. Toutefois, dans les faits, la loi n'est guère appliquée, et on refuse presque systématiquement l'accès à l'adoption aux personnes homosexuelles (Bluteau, 1993). Dans l'évaluation psychosociale obligatoire précédant les demandes d'adoption, les intervenants sociaux se rabattent régulièrement sur l'inaptitude du demandeur à assurer le développement harmonieux de l'enfant pour justifier leur refus. Quant à l'adoption internationale, certains pays comme la Chine spécifient l'orientation homosexuelle des parents dans la liste des motifs de non-éligibilité.

### ***Homosexualité et maternité***

Au Québec, les options qui s'offrent aux lesbiennes désireuses de vivre une maternité consistent à avoir une relation hétérosexuelle avec un partenaire consentant, à se tourner vers l'adoption ou à obtenir une insémination artificielle hors clinique, les cliniques d'insémination artificielle leur étant interdites à l'heure actuelle (Bluteau, 1993). Selon Bluteau, ces femmes "se heurtent à une discrimination flagrante en ce qui concerne l'accès aux techniques d'insémination dans les cliniques privées et publiques de fertilité". D'après les critères de ces établissements, seuls les couples pouvant constituer une famille hétérosexuelle dont au moins un des deux partenaires est stérile peuvent bénéficier des services d'insémination. Les lesbiennes doivent donc prendre des moyens détournés et se présenter avec un conjoint fictif, évidemment stérile, lors de l'analyse de leur demande.

En somme, les décisions concernant le droit des personnes homosexuelles à avoir des enfants ou à garder leurs propres enfants sont guidées par deux types de craintes chez les juristes et les intervenants. Bien que les différentes corporations professionnelles d'Amérique du Nord aient, depuis 10 à 15 ans, rayé de leur manuels diagnostiques l'idée que l'homosexualité est une maladie mentale, les professionnels doutent de l'aptitude des personnes homosexuelles à être des parents compétents. On postule implicitement qu'un certain déséquilibre existe, que les femmes lesbiennes sont moins maternelles que les hétérosexuelles, que les hommes gais sont moins responsables que les hétérosexuels et que les activités sexuelles des parents homosexuels leur laissent peu de temps pour interagir avec leurs enfants (Éditeurs de la *Harvard Law Review*, 1990).

Or, les quelques recherches traitant de cette question montrent que les lesbiennes n'ont pas plus de problèmes psychopathologiques que les hétérosexuelles, et que les attitudes de ces deux groupes de femmes sont comparables sur le plan de l'éducation des enfants (Kweskin & Cook, 1982; Lyons, 1983; Miller, Jacobsen & Bigner, 1981; Mucklow & Phelan, 1979; Pagelow, 1980; Rand, Graham, & Rawlings, 1982; Thompson, McCandless, & Strickland, 1971). De plus, aucun chercheur n'a réussi à démontrer un effet quelconque de l'expérience amoureuse et sexuelle sur la capacité des lesbiennes à prendre soin de leurs enfants (Pagelow, 1980). De même, les recherches sur les pères gais n'ont pas davantage réussi à documenter un quelconque argument voulant que ces hommes soient des parents incompetents (Barret & Robinson, 1990; Bozett, 1980; 1989). Ces quelques recherches révèlent que les personnes homosexuelles possèdent des degrés de compétence comparables à ceux des autres pour s'occuper de leurs enfant. Cette peur s'avère donc sans fondement.

Comme on l'a vu pour le Québec, un deuxième type de crainte des juristes, intervenants et décideurs publics a trait au développement même des enfants. Patterson (1992) résume la situation en examinant quatre sphères du développement où ceux-ci risquent d'être affectés; (1) dans leur identité sexuelle -on imagine qu'ils éprouvent plus de problèmes d'identité sexuelle que les autres et qu'ils risquent de devenir homosexuels, ce que la Cour juge indésirable -; (2) dans leur stabilité émotionnelle - on craint qu'ils ne développent une plus grande vulnérabilité psychologique que les autres -; (3) dans leur adaptation sociale - on redoute divers problèmes de cet ordre sous la forme de victimisation par leurs pairs-; (4) dans les risques d'abus sexuels -on croit que leurs parents ou des amis(es) de leurs parents représentent un plus grand danger à ce chapitre.

Nous examinons dans les pages qui suivent les recherches traitant divers aspects de ces craintes afin d'évaluer leur fondement. Pour un examen détaillé de ces études et du contexte américain où se posent les questions, on se reportera à l'excellente recension présentée par Patterson (1992). Les grandes lignes de notre argumentation sont tirées de cet ouvrage.

### **Comparaisons entre les enfants de parents homosexuels et ceux de parents hétérosexuels**

Les recherches présentées sont relativement récentes et, à quelques exceptions près, elles portent toutes sur des enfants américains. Nous n'avons trouvé qu'une étude francophone sur cette question (Bertrand, 1984). Dans la grande majorité des cas, les enfants étudiée sont de classe moyenne, de race blanche, et issus de couples hétérosexuels désunis dont les femmes se sont identifiées lesbiennes. Les enfants ayant été amenés à vivre avec des parents homosexuels par d'autres moyens (*e.g.*, adoption, insémination artificielle) n'ont pas été aussi systématiquement évalués. Étant donné que la plupart des recherches visaient à éclairer les décisions juridiques relatives à la garde des enfants en cas de divorces de mères lesbiennes, elles comparent des enfants dont la garde a été confiée à des mères lesbiennes, à d'autres de parents hétérosexuels divorcés dont la garde a été confiée à des mères hétérosexuelles. De plus, ces études comprennent une plus grande représentation d'enfants et d'adolescents que de nourrissons et d'enfants adultes.

On peut objecter, avec raison, que l'existence de recherches portant sur les enfants de parents homosexuels comparés à ceux de parents hétérosexuels reflète un préjugé hétérosexiste ou homophobique, préjugé suivant lequel le développement d'enfants vivant avec des parents homosexuels serait compromis. Il est vrai qu'en l'absence de tels préjugés, ces questions ne se poseraient pas, les recherches sur le sujet n'existeraient pas et le présent article ne ferait pas partie du numéro sur la famille. Ce sont d'abord les craintes esquissées dans la partie qui précède qui motivent la présentation des recherches dans la partie qui suit. Ces études ont l'avantage de nous aider à repousser de quelques crans les limites de notre ignorance sur l'homosexualité et à poser des questions plus pertinentes pour le développement des enfants. La dernière partie de l'article portera précisément sur cet aspect.

#### *Développement de l'identité sexuelle*

Est-il vrai que les filles et les garçons de parents homosexuels développent des problèmes d'identité sexuelle? Patterson (1992) structure la réponse à cette question en examinant les recherches relatives à trois concepts associés aux théories de l'identité sexuelle. Le premier ensemble de recherches a trait à l'identité de genre (*gender identity*), c'est-à-dire au fait que l'enfant s'auto identifie comme fille ou comme garçon. Le deuxième porte sur le rôle sexuel, c'est-à-dire l'adoption, par l'enfant, de comportements masculins, féminins ou les deux, tels qu'ils sont définis par les conventions de sa culture. Enfin le troisième a trait à l'orientation sexuelle, c'est-à-dire au choix par l'adolescente ou l'adulte de partenaires sexuels qui le définissent comme hétérosexuel, homosexuel ou bisexuel.

### *L'identité de genre*

Patterson fait état de quatre études comparant l'identité de genre chez des enfants de mères lesbiennes à celle de groupes comparables d'enfants de mères hétérosexuelles (Green, 1978; Green, Mandel, Hotvedt, Gray, & Smith, 1986; Golombok, Spencer, & Rutter, 1983; Kirkpatrick, Smith & Roy, 1981). Les méthodes utilisées consistent en tests projectifs et en entrevues cliniques avec des enfants dont l'âge varie de 5 à 14 ans selon les études.

Dans l'ensemble, les résultats indiquent un développement normal des enfants de mères lesbiennes et un degré de satisfaction élevé de ces enfants concernant leur propre sexe. Par exemple, lors de tests projectifs, la majorité des enfants des deux groupes dessinent d'abord leur propre sexe. Quelques-uns dessinent d'abord l'autre sexe et manifestent un inconfort avec le leur, mais ils appartiennent indifféremment aux deux groupes.

### *Le rôle sexuel*

D'autres études examinent le rôle sexuel adopté par les enfants de mères lesbiennes (Golombok *et al.*, 1983, Gottman, 1990; Green, 1978; Green *et al.*, 1986; Hoeffler, 1981; Kirkpatrick *et al.*, 1981; Rees, 1979). Certaines comparent la préférence des enfants pour des jouets, des activités, des intérêts et des choix professionnels conventionnellement appropriés à l'un et l'autre sexe. D'autres portent sur des entrevues cliniques et l'évaluation de choix d'émissions télévisées et des préférences à l'égard de personnages de ces émissions. Enfin, une étude utilise le *Bem Sex Role Inventory* (Rees, 1979). L'âge des sujets varie de 5 à 44 ans - certaines études évaluent des enfants-adultes de parents hétérosexuels et homosexuels.

Dans l'ensemble, les résultats n'indiquent aucune différence entre les enfants des deux groupes. Toutefois, deux études font état de variations chez les jeunes enfants. D'après les entrevues cliniques de Green *et al.* (1986), les préférences des filles de mères lesbiennes seraient, en effet, moins stéréotypées (selon le sexe), mais on n'enregistrerait pas de différence pour les garçons. De plus, contrairement aux attentes, les réponses d'enfants de mères lesbiennes au BSRI montrent qu'ils endossent plus de féminité dans leur choix de réponse que les autres enfants. Les échantillons de participants étant généralement petits (*e.g.*, deux groupes de 12 enfants), ces résultats demandent d'être confirmés.

### *L'orientation sexuelle*

Est-il vrai que les filles et les garçons de parents homosexuels sont proportionnellement plus nombreux à développer une identité homosexuelle que les autres? Une étude québécoise, le rapport Bertrand (1984), fournit des précisions à ce sujet. Les 148 mères lesbiennes ayant participé à la recherche ont eu au total 139 filles et 141 garçons. De ce nombre, d'après les mères, 3% des filles en âge d'exprimer leur sexualité seraient lesbiennes et 6% des garçons seraient homosexuels. De plus, 1.5% des 1000 femmes interrogées affirment avoir une mère lesbienne ou un père homosexuel. Comparativement à la variabilité estimée dans la population en général (5 à 18% de la population québécoise serait homosexuelle d'après Olivier, 1988 et Robinson, 1993), les chiffres rapportés par Bertrand sont prudents. On ne compterait donc pas plus d'enfants homosexuels venant de parents

homosexuels que des autres parents.

L'ensemble des recherches effectuées sur le territoire américain en arrivent aux mêmes conclusions. Une étude menée auprès de pères gais révèle que, d'après ceux-ci, leurs enfants adultes sont homosexuels dans une proportion normale (8%) (Miller, 1979). Des données comparables sur l'orientation sexuelle des enfants adultes ont été obtenues au moyen de l'entrevue de pères gais (Bozett, 1980; 1982) et de leurs enfants (Bozett, 1987; 1989). De même, des entrevues avec les enfants jeunes adultes de parents homosexuels et bisexuels indiquent que de 15% à 16% d'entre eux sont homosexuels ou bisexuels, ce qui représente une distribution conforme à la norme estimée pour la population générale (Gottman, 1990; Paul, 1986).

Dans le même sens, des enfants adolescents de mères lesbiennes rapportent avoir des fantasmes à caractère hétérosexuel (Green, 1978) et n'avoir aucune tendance homosexuelle (Rees, 1979). De plus, les comparaisons statistiques entre les intérêts sexuels d'enfants de mères lesbiennes et ceux d'enfants des autres mères ne font ressortir aucune différence significative entre les enfants des deux groupes (Golombok *et al.*, 1983; Huggins, 1989).

En résumé, les études sur l'identité de genre, le rôle et l'orientation sexuels des enfants de parents homosexuels - regroupant 13 échantillons et plus de 500 enfants du Québec et des États Unis - ne permettent d'entrevoir aucune différence entre l'identité sexuelle des enfants issus de parents homosexuels et celle des enfants issus d'autres parents. Ces résultats ne signifient pas que les enfants de parents homosexuels ne font face à aucun problème d'identité, mais lorsque cela se produit, l'origine des problèmes est indépendante de l'orientation sexuelle des parents.

### ***Développement psychosocial***

Comme les études sur le développement psychosocial cherchent principalement à éclairer les décisions des tribunaux concernant la garde des enfants, un certain nombre portent sur l'évaluation des difficultés possibles des enfants de parents homosexuels dans leurs relations sociales avec leurs pairs et avec les adultes.

#### *Relations avec les pairs*

Des entrevues auprès d'enfants de niveau scolaire primaire au cours desquelles les noms de leurs amis(es) ont été recueillis indiquent que les enfants de mères lesbiennes ont des groupes d'amis(es) majoritairement composés d'enfants de même sexe (Green, 1978). Des résultats similaires sont obtenus dans une étude où la qualité des relations avec les pairs est aussi évaluée (Golombok *et al.*, 1983). Des comparaisons auprès d'enfants de parents hétérosexuels ne révèlent aucune différence quant à la composition de leur groupe de pairs et la qualité de leurs relations avec eux. Dans le même sens, les enfants de mères lesbiennes et de mères hétérosexuelles rapportent des degrés comparables de popularité auprès de leurs pairs, et les mères des deux groupes évaluent les habiletés sociales de leurs enfants de façon similaire. Bref, aucune donnée ne permet d'inférer que les enfants de parents homosexuels éprouvent des difficultés sociales avec leur pairs.

#### *Relations avec les adultes*

Afin d'évaluer les relations d'enfants de parents homosexuels avec des personnes adultes, une étude évalue la composition du réseau social de mères lesbiennes auquel les enfants sont exposés (Golombok *et al.*, 1983). Le tiers des mères ont des réseaux d'amis(es) majoritairement composés de femmes, les deux autres tiers rapportant des proportions comparables d'hommes et de femmes. La majorité affirment également compter des proportions comparables de personnes homosexuelles et hétérosexuelles parmi leurs amis(es).

Les études sur les relations des enfants avec les hommes adultes indiquent que les mères lesbiennes

désirent plus que les hétérosexuelles que leurs enfants développent des relations positives avec des hommes adultes (Kirkpatrick *et al.*, 1981). De plus, les mères lesbiennes de cette étude ont plus d'amis de famille de sexe masculin que n'en rapportent les mères hétérosexuelles, et elles incluent plus souvent de la parenté adulte masculine dans les activités de leurs enfants, surtout lorsqu'elles vivent en couple stable avec une conjointe (Kirkpatrick, 1987).

D'après une autre étude, les enfants de mères lesbiennes sont significativement plus nombreux que ceux des autres mères à avoir des contacts hebdomadaires avec leur père biologique (Golombok *et al.*, 1983). Par ailleurs, des entrevues avec des pères gais, des mères lesbiennes, des mères et des pères hétérosexuels ayant tous eu la garde de leurs enfants lors d'un divorce hétérosexuel, indiquent des degrés comparables de qualité de la relation parent enfant. Toutefois, les visites des enfants chez l'autre parent présentent plus de problèmes pour les parents hétérosexuels que pour les autres (Harris & Turner, 1985/1986). Selon les perceptions de la majorité des parents homosexuels de cette étude, les enfants n'ont pas souffert de problèmes psychosociaux en réaction à l'homosexualité de leurs parents. Celle-ci aurait plutôt facilité le développement de l'empathie et de la tolérance chez eux étant donné leur exposition à des points de vue variés.

L'idée selon laquelle les enfants de parents gais et lesbiens sont victimes de plus d'abus sexuels que les autres enfants a été systématiquement examinée dans les recherches sur l'abus sexuel des enfants (Finkelhor & Russell, 1984; Jones & MacFarlane, 1980; Sarafino, 1979). Étant donné que la grande majorité des personnes qui abusent sexuellement des enfants sont des hommes, les mères lesbiennes représentent une faible probabilité en ce sens. Les recherches montrent cependant que les hommes homosexuels ne se distinguent pas des autres à ce chapitre (Groth & Birnbaum, 1978; Sarafino, 1979). La crainte que les enfants de parents homosexuels soient plus exposés aux abus sexuels que les enfants de parents hétérosexuels apparaît donc sans fondement empirique.

En résumé, les études sur le développement psychosocial des enfants de parents homosexuels montrent : (1) que les relations sociales de ces enfants sont normales et généralement satisfaisantes avec leurs pairs et les adultes; (2) qu'ils ont un peu plus de contacts avec leur père biologique que les autres enfants gardés par leur mère; (3) qu'ils ne risquent pas d'être victimes de plus d'abus sexuels que les autres enfants; (4) qu'ils sont bien intégrés à leur groupe de pairs et au groupe d'adultes entourant la famille, y compris leur parent biologique absent et les amis(es) adultes de la famille, hommes et femmes, hétérosexuels-les, gais et lesbiennes.

### ***Autres aspects du développement***

D'autres aspects du développement des enfants de parents homosexuels sont examinés par rapport à celui des autres enfants. Ainsi, une étude traite du développement de l'autonomie chez des enfants nés de mères lesbiennes inséminées artificiellement (Steckel, 1985; 1987). Ces mères vivent en couple stable avec une conjointe, et leurs enfants sont comparés à ceux de familles hétérosexuelles intactes. Les résultats d'entrevues avec les parents, ceux d'évaluations des enfants par leurs professeurs et ceux de divers tests administrés aux enfants révèlent une grande similarité de développement chez les enfants des deux groupes. Des résultats comparables sont obtenus dans une étude clinique sur cette question (McCandlish, 1987). Toutefois, les enfants de parents hétérosexuels se décrivent comme plus agressifs et moins aimables que ne le font ceux de lesbiennes. Dans le même sens, comparativement aux descriptions des mères lesbiennes et des professeurs de ces enfants, les descriptions des parents hétérosexuels et des professeurs montrent que les enfants d'hétérosexuels sont plus dominateurs, plus négatifs, moins affectueux, moins sensibles et moins protecteurs envers les plus jeunes que les enfants de mères lesbiennes.

D'autres comparaisons n'indiquent aucune différence entre les enfants de mères lesbiennes et les autres aux dimensions suivantes : (1) désordres psychiatriques (Golombok - *et al.*, 1983; Kirkpatrick *et al.*, 1981); (2) problèmes affectifs, d'hyperactivité, de sociabilité et de comportement (Golombok *et al.*, 1983); (3) développement du jugement moral, mesuré au moyen de techniques mises au point

par Kohlberg (1964; 1966) (Rees, 1979); (4) intelligence (Green *et al.*, 1986); (5) caractéristiques de personnalité, mesurées par le *California Psychological Inventory* (Gottman, 1990); (6) et concept de soi, tant chez les jeunes enfants (Puryear, 1983) que chez les adolescents (Huggins, 1989).

En résumé, l'examen des recherches sur le développement d'enfants de parents homosexuels révèle de manière convaincante que les craintes concernant le développement harmonieux de ces enfants sont sans fondement empirique. Premièrement, ces enfants n'éprouvent pas plus de problèmes d'identité sexuelle que ceux de parents hétérosexuels, et ils ne sont pas plus nombreux à développer une identité homosexuelle. Deuxièmement, ils ne sont pas plus vulnérables psychologiquement que les enfants d'hétérosexuels et ils n'ont pas plus de problèmes de comportement. Troisièmement, ils ne manifestent pas plus de problèmes d'adaptation sociale sous la forme de victimisation par leurs pairs. Enfin, ils ne sont pas plus souvent victimes d'abus sexuels de la part de leurs parents ou des amis(es) de leurs parents que les autres enfants.

### **Variations au sein des familles dont les parents sont homosexuels et développement des enfants**

Dire que les enfants de parents homosexuels se comparent en tous points aux autres, c'est dire que leurs problèmes d'adaptation sont semblables. Étant donné que l'orientation sexuelle des parents apparaît comme une variable non pertinente pour comprendre les problèmes d'adaptation qui affectent certains de leurs enfants, on peut se demander quels sont les facteurs familiaux potentiellement associés au développement de problèmes chez certains enfants de parents homosexuels. À ce chapitre, les recherches sur les familles hétérosexuelles indiquent que les aspects fonctionnels des relations familiales, c'est-à-dire la qualité des relations que les membres de la famille entretiennent entre eux, constituent des variables plus pertinentes que les aspects structuraux comme la composition de la famille (Patterson, 1992). Par exemple, plusieurs études sur ces familles montrent que les problèmes des enfants associés au divorce des parents sont plutôt provoqués par le conflit entre les parents que par le changement de composition de la famille (*e.g.*, O'Leary & Emery, 1984). Toutefois, peu de chercheurs ont évalué la qualité des relations conjugales dans les familles homosexuelles et l'impact de ces relations sur le développement des enfants.

Une étude clinique rapporte que les filles de mères lesbiennes cohabitant avec une conjointe de fait présentent un niveau plus élevé d'estime de soi que celles de mères lesbiennes vivant sans partenaire (Huggins, 1989). Kirkpatrick (1987) fait état d'un jugement clinique similaire, à savoir qu'une mère lesbienne vivant avec sa conjointe semble créer un environnement familial plus riche, plus ouvert et plus stable que celui des mères lesbiennes vivant sans partenaire. Toutefois, ces conclusions ne proviennent pas de comparaisons statistiques. Selon Patterson (1992), si de tels résultats étaient obtenus dans des études ultérieures, ils contrediraient la tendance des juristes à n'accorder la garde des enfants qu'aux mères lesbiennes vivant seules, sous le prétexte que la présence de la conjointe porte préjudice au bien-être de l'enfant.

Étant donné la grande quantité de recherches montrant que le bien-être de la mère hétérosexuelle est associé positivement à celui de son enfant (Belsky, 1990; Collins & Russell, 1991), il y a tout lieu de penser qu'il en va de même pour les parents homosexuels, bien que peu de données soient disponibles à ce sujet. Il ressort de notre étude auprès de couples homosexuels que le bien-être psychologique des gais et des lesbiennes est positivement associé à la qualité de la relation avec leur partenaire de couple (Julien, Chartrand, Pizzamiglio, & Bégin, 1994). Dans cette dernière étude, une grande proportion des couples avaient des enfants, mais ni la qualité de la relation parentale ni le bien-être des enfants n'ont été examinés.

Par ailleurs, d'après Rand *et al.* (1982), le bien-être des mères lesbiennes est positivement associé au degré de divulgation de leur identité sexuelle à leur employeur, à leur ex-mari et à leurs enfants. Dans la même veine, le degré de symptômes psychologiques chez les gais et lesbiennes est négativement associé au degré de divulgation de leur identité aux membres de la famille d'origine (Chartrand & Julien, 1994). Aucune étude n'a examiné la relation entre le bien-être des parents



homosexuels et le développement de leurs enfants. Par contre, selon Huggins, lorsque l'ex-mari (père de l'enfant) rejette l'homosexualité de la mère lesbienne, les enfants présentent des degrés d'estime de soi plus bas que ceux dont les pères ont des attitudes neutres ou positives à l'endroit de la mère (Huggins, 1989).

Plusieurs études convergent sur le fait que les enfants informés de l'homosexualité ou de la bisexualité de leur père ou de leur mère durant leur adolescence ont des réactions plus négatives que lorsqu'ils le sont en bas âge (Bozett, 1980; Huggins, 1989; Paul, 1986; Pennington, 1987; Schulenberg, 1985). Selon certains auteurs, le silence des enfants avec leurs pairs concernant cet aspect peut entraîner un sentiment d'isolement ayant des conséquences négatives sur leur bien-être (Lewis, 1980; Paul, 1986). Cette hypothèse ne semble pas encore avoir été confirmée. D'autres chercheurs estiment que des groupes de soutien composés d'enfants de parents homosexuels pourraient être bénéfiques à ces enfants. L'évaluation de tels groupes ne semble pas non plus avoir été effectuée à ce jour.

En somme, les différences chez les familles où un parent est homosexuel et l'impact de ces différences sur les enfants n'ont pas fait l'objet d'études approfondies à ce jour. Il semble cependant que les enfants se portent mieux lorsque la mère lesbienne est en bonne santé psychologique et vit avec sa conjointe. Ces enfants seraient aussi plus aptes à résoudre certains obstacles reliés à l'homosexualité de leurs parents lorsqu'ils sont informés en bas âge plutôt qu'à l'adolescence. Ils se porteraient mieux dans un entourage social accueillant, dans lequel l'homosexualité de leurs parents serait respectée par d'autres adultes importants à leurs yeux, et dans lequel ils auraient des contacts avec d'autres enfants vivant dans des contextes similaires.

## **Conclusion**

Il ressort de la présente recension que l'idée selon laquelle les enfants de parents homosexuels sont psychologiquement vulnérables n'a aucun fondement empirique. Certaines des recherches portant sur cette question comportent cependant des failles méthodologiques au niveau, par exemple, de l'échantillonnage des participants(es), des procédures d'évaluation et de la puissance des tests. Il est possible que des études de contrôle révèlent des différences chez les enfants des deux types de famille. Toutefois, aucune des recherches effectuées à ce jour ne permet de conclure que les enfants de parents homosexuels sont désavantagés sous quelque aspect que ce soit par rapport aux autres. Les résultats convergent tous vers un message clair et sans ambiguïté : l'environnement familial construit par les parents des deux groupes d'enfants leur fournit des contextes comparables de croissance psychosociale. Lorsque se produisent des problèmes, la qualité des environnements de croissance en est vraisemblablement responsable dans tous les cas.

Les recherches futures pourraient être axées sur la détermination des obstacles auxquels font face les familles de parents homosexuels et sur les causes du plus grand succès de certains parents homosexuels par rapport à d'autres sur le plan du développement harmonieux de leurs enfants.

## **Abstract**

*This paper examines studies of the personal and social development of children of homosexual parents. The first part deals with the legal and social dimensions relating to the right of homosexuals to be parents in Québec. The second part deals with the empirical bases for fears on the part of professionals concerning the development of sexual identity, the psychosocial development and the psychological coping of children of homosexual parents. The studies examined provide no indication that these children are disadvantaged compared to children of heterosexual parents. The legal and social fears appear to be unjustified. Future research could examine the factors that might explain the variations in the development of children raised in homosexual families.*

## **Références**

- Barret, R.L., & Robinson, B.E. (1990). *Gay fathers*. Lexington, MA: Lexington Books.
- Belsky, J. (1990). Parental and non parental child care and children's socioemotional development : A decade In review. *Journal of Marriage and the Family*, 52, 885-903.
- Bertrand, L. (1984). *Le rapport Bertrand sur le vécu de 1000 femmes lesbiennes*. Montréal: Les Éditions Primeurs Inc.
- Bluteau, C. (1993). *Pour des conditions d'exercice de la maternité chez les lesbiennes en toute justice Mémoire présenté à la Commission des droits de la personne du Québec*.
- Bozett, F.W. (1980). How and why they disclose their homosexuality to their children. *Family Relations*, 29, 173-179.
- Bozett, F.W. (1982). Heterogeneous couples In heterosexual marriages: Gay men and atralght women. *Journal of Marital and Family Therapy*, 8, 81-89.
- Bozett, F.W. (1987). Children of gay fathers. In F. W. Sozett (Éd.), *Gay and lesbian parents* (pp. 39-57). New-York: Praeger.
- Bozett, F.W. (1989). *Gay fathers: A review of the literature*. In F.W. Bozett (Éd.), *Homosexuality and the family* (pp. 137-162). New York: Harrington Park.
- Bronfenbrenner, U. (1960). Freudien theorles of Identification and their derivatives. *Child Devolopment*, 31, 15-40.
- Chartrand, E., & Julien, D. Réseau social et qualité de la relation conjugale chez les couples hétérosexuels, gais et lesbiens: Une analyse dyadique. Document inédit.
- Chodorow, N. (1978). *The reproduction of mothoring: Psychoanalysis and the sociology of gander*. Berkeley: University of California Press.
- Collection de Droit (1993). *Droit matrimonial École du Barreau du Québec*.
- Collins, W.A., & Russell (1991). Mother-child and father-child relationships in middle chilhood and adolescence: A developmental analysis. *Developmentai Review*, 11, 1-37.
- D. Castelli, M. (1993). *Le nouveau droit de la famille au Québec. Projet de code civil du Québec et loi sur le divorce*. Bibliothèque juridique. Québec Presses de l'Université Laval.
- De Leury, E. (1984). Uunion homosexuelle et le droit de la famille. *Les cahiers de droit*, 25(4), 751-775.
- Desjardins, D. (1991). *SIDA: Le suivi de l'épidémie au Québec*. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec.
- Dinnerstein, D. (1976). *The mermaid and the minotaur. Sexuel arrangements and human malaise*. New York: Harper & Row.
- Éditeurs de la Harvard Law Review (1990). *Sexuel orientation and the lew*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Falk, P.J. (1989). Lesbian mothers: Psychosocial assomptions In familly law. *American Psychologist*, 44, 941-947.
- Finkelhor, D. & Russel, D. (1984). Women as perpretrators: Revlew of the evdence' In D. Finkelhor (Éd.), *Child sexuel abuse: New thaory and research* (pp. 171-187). NewYork: Free Press.
- Golombok, S., Spencer, A., & RÛtter, M. (1983). Children In lesbien and singleparent household : Psychosexuai and psychiatrie appraisal. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 24, 551-572.
- Gottman, J.S. (1990). Chldren of gay and lesbian parents. In F.W. Bozett & M.B. Sussman (Éds.), *Homosexuatity and family relations* (pp. 177-196). New York: Harrington Park.
- Green, R. (1978). Sexuel Identity of 37 children raised by homosexuel or transexuai parents. *American Journal of Psychiatry*, 135, 692-697.
- Green, P., Mandel, J.B., Hotvedt, M.E., Gray, J., & Smith, L. (1986). Lesbian mothers and their children: A comparison with solo parent heterosexual mothers and their children. *Achives of Sexuel Behavior*, 7, 167-184.
- Groth, A.N., & Sirnbaum, H.J. (1978). Adult sexuel orientation and attraction to under age persons. *Archives of Sexuel Behavior*, 7, 175-181.
- Harris, M.B., & Turner, P.H. (1986/86). Gay and lesbian parents. *Journal of Homosexuality*, 12, 101-113.
- Hoefffer, B. (1981). Children's acquisition of sex rois behavior In lesbian-mother familles. *American Journal of Orthopsychiatry*, 5, 636-544.

- Hyggins, S.L. (1989). A comparative study of self-esteem of ' adolescent children of divorced lesbian mothers and divorced heterosexual mothers. In F.W. Bozett (Éd.), *Homosexuality and the family* (pp. 123-135). New York: Harrington Park.
- Huston, A. (1983). Sex typlng. In E. M. Hetherington (Éd.), *Handbook of child psychology.*, VoL 4. Soctaitzation, personnatity, and social devalopmant (pp. 387-487). New York: Wiley.
- Jones, B.M., & Mac Farlane, K. (éds) (1980). *Sexuel abuse of children: Selected readings*. Washington, DC: National Center on Child Abuse and Neglect.
- Julien, D., Chartrand, E., Pizzamglo, M.T., & Bégin, J. (1994). *Dyadic adjustment and conflict résolution : An observationsi study of gay, lesbian and hoterosexuai couples*. Document soumis pour publication.
- Kinsey, A.C, Pomeroy, W.B., & Martin, C.E. (1948). *Sexuel behavior in the human male*. Philadelphie: Saunders.